

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2627

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Glérén, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2627**

commission principale : développement économique

objet : **Assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Lyon place financière et tertiaire, régie par la loi du 1er juillet 1901, a été créée le 22 octobre 1987.

Cette association a pour objet de favoriser le développement et le rayonnement des activités financières ou tertiaires exercées en région Rhône-Alpes, dans l'objectif de contribuer à la notoriété et au renforcement de l'attractivité de la région. Lyon place financière et tertiaire a pour vocation d'être un catalyseur d'échanges et de réflexions, un vecteur de déploiement d'idées et de thématiques innovantes dans le monde des affaires.

Son activité consiste à représenter les acteurs économiques et financiers régionaux, à mobiliser ses adhérents à travers des lieux d'échange et de débat et à promouvoir le rôle de l'agglomération lyonnaise comme pôle de savoir-faire auprès des entrepreneurs et des investisseurs.

La Communauté urbaine de Lyon soutient l'activité de cette association depuis 1992 : tout d'abord par le versement d'une subvention annuelle, puis à partir de 2009, par une adhésion décidée lors du Bureau du 11 mai 2009 (décision n° B-2009-0884). Le montant de la cotisation pour 2011 s'élève à 5 600 €.

Afin de renforcer le partenariat et la coopération entre Lyon place financière et tertiaire et la Communauté urbaine, il est proposé de désigner un représentant de la Communauté urbaine pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'association ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne, pour la durée du mandat en cours, monsieur David Kimelfeld pour représenter la Communauté urbaine de Lyon au sein de l'assemblée générale de l'association Lyon place financière et tertiaire.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.